

AR PREFECTURE

017-200041523-20210318-DEC98_2021-AU
Reçu le 18/03/2021

H A U T E



SAINTONGE

Décision n° 98 / 2021
AB

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 1 : effectuer les demandes de subventions au profit de la communauté et approuver les plans de financement correspondants en conformité avec les autorisations budgétaires)

Le Président de la Communauté de Communes de Haute-Saintonge décide de signer avec le Département de la Charente-Maritime :

- Une convention relative à la réalisation d'une action d'insertion en faveur des bénéficiaires du revenu de solidarité active (rSa), pour l'action « Atelier et Chantier d'insertion ». Cette convention fait bénéficier la CDCHS d'une avance de 41 000 € à signature de la convention. Le solde sera calculé ultérieurement par un avenant modificatif.
- Une convention relative à la réalisation d'une action d'insertion en faveur des bénéficiaires du revenu de solidarité active (rSa), pour l'action « Accompagnement dans l'emploi non marchand – Parcours Emploi Compétence ». Cette convention fait bénéficier la CDCHS d'un montant de 60 000 € TTC, dont 70 % (soit 42 000 €) seront versés à signature de la convention.

Fait à Jonzac,
Le 18 MARS 2021

Le Président
Claude BELOT

**Communauté de Communes
de la Haute - Saintonge**
7, rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex



**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**